



Initiative biodiversité

Pour la nature
et le paysage

L'Initiative biodiversité assure la production agricole de l'avenir



© BirdLife Suisse

L'agriculture bénéficie de plusieurs façons de la biodiversité. Si elle est orientée dans ce sens, l'agriculture peut effectuer une contribution importante au maintien de la biodiversité et des qualités paysagères en Suisse. L'intensité actuelle de la production agricole nuit massivement à la biodiversité.

L'Initiative biodiversité assure, à long terme, la fonctionnalité des écosystèmes agricoles et donc les capacités de produire des aliments et des fourrages sains de façon durable. L'initiative demande entre autres de gérer avec ménagement toutes les surfaces hors des zones protégées, ainsi que d'assurer les surfaces et moyens nécessaires pour protéger et renforcer la biodiversité. L'Initiative biodiversité demande ainsi l'application des objectifs actuels de protection et de promotion de la biodiversité, du paysage et du patrimoine bâti dans les zones agricoles et soutient leur dédommagement. Cela demande par exemple d'atteindre les objectifs environnementaux existants pour l'agriculture. Il faut en outre que d'autres surfaces agricoles ayant du potentiel en faveur de la biodiversité soient déterminées et exploitées de façon favorable à la biodiversité.

L'agriculture bénéficie d'une nature riche et diversifiée

Un tiers de la superficie de la Suisse est exploité par l'agriculture. Le secteur agricole influe ainsi comme aucun autre sur la diversité des espèces et des habitats en Suisse. L'agriculture utilise la diversité biologique comme ressource pour la production de nourriture. Elle a besoin d'une large biodiversité pour se prémunir contre les nuisibles, les maladies et le changement climatique. Les paysan-ne-s qui produisent avec l'aide de la biodiversité ménagent l'environnement et protègent leurs conditions de production à long terme. Ces paysan-ne-s bénéficient en outre d'une bonne réputation dans la population grâce à leur contribution à la sécurité de l'alimentation en accord avec la nature.

Une agriculture biologique prend soin de la biodiversité

L'agriculture peut contribuer de façon décisive au maintien de la biodiversité et aux paysages cultivés traditionnels. Une agriculture favorable à la biodiversité crée et maintient des habitats diversifiés et reliés entre eux dont les espèces constituent une richesse naturelle. La plupart des prairies sèches riches en fleurs et des milieux humides s'embroussilleraient si des agriculteurs et des agricultrices ne les soignaient pas. Et de nombreuses races et variétés n'existeraient plus si on ne les utilisait pas. Tous les systèmes de production n'ont pas les mêmes effets sur la biodiversité. L'agriculture biologique soigne particulièrement bien la biodiversité avec son utilisation soignée du sol, sa renonciation aux pesticides et aux engrais artificiels et ses cheptels adaptés aux emplacements. Une agriculture écologique constitue de ce fait un élément important de la solution dans la lutte contre la perte de biodiversité. Une agriculture proche de la nature crée aussi des espaces libres attractifs et des zones de détente que les populations et les hôtes de passage apprécient.

La biodiversité baisse toutefois si la production augmente de façon intensive et donc aussi l'apport d'énergie, d'engrais et de produits phytosanitaires. Trop de mauvaises incitations, trop d'animaux de rente, trop de fourrage importé et trop de pesticides conduisent à des lacs sur-fertilisés, à des cours d'eau pollués, à la perte d'habitats et à un fort recul de la biodiversité. Bien que beaucoup d'exploitations agricoles s'engagent pour la biodiversité et que la participation aux programmes de biodiversité soit réjouissante, la performance écologique de l'agriculture suisse reste largement insuffisante. L'agriculture suisse surexploite le potentiel de sa localisation en raison de mauvaises incitations et d'une mauvaise organisation des instruments de politique agricole. Les objectifs de l'agriculture ne sont actuellement pas atteints et il manque une quantification des objectifs dans le domaine de la biodiversité. Le secteur agricole hautement subventionné doit toutefois assumer ses responsabilités à l'égard de la population, des générations futures et de la nature. Si dans les zones agricoles, la perte de biodiversité continue au rythme actuel, elle nuira aussi à la production agricole. La mort des insectes en est un bon exemple. Les insectes sont indispensables pour la pollinisation d'importantes plantes alimentaires comme le colza et les arbres fruitiers. La conservation et l'encouragement de la biodiversité sont donc dans l'intérêt de tou-te-s les agricultrices/-eurs.

D'avantage de biodiversité sur les terres agricoles

L'Initiative biodiversité demande plus de surfaces pour la biodiversité. Pour y parvenir, il faut que toutes les politiques sectorielles réunissent leurs forces. En ce qui concerne les surfaces agricoles, les initiant-e-s se basent sur l'application des objectifs actuels dans le domaine des surfaces de promotion de la biodiversité (voir Objectifs environnementaux pour l'agriculture). Il faut en outre que d'autres surfaces agricoles ayant du potentiel en faveur de la biodiversité soient déterminées et exploitées de façon favorable à la biodiversité. L'agriculture peut ainsi contribuer à l'infrastructure écologique, comme le Conseil fédéral le demande dans sa Stratégie Biodiversité de 2012. Ces prestations sont rémunérées. Le besoin en surfaces prioritaires pour la biodiversité varie en fonction des régions et leur localisation dans une région doit être adaptée aux nécessités de la biodiversité. La plus grande partie des surfaces peut d'ailleurs continuer à être consacrée à l'agriculture.

L'agriculture suisse profite de plusieurs façons de l'Initiative biodiversité

L'Initiative biodiversité demande les moyens nécessaires à la sécurisation et au renforcement de la biodiversité. L'agriculture en bénéficie aussi, p. ex. par la rétribution pour l'entretien de surfaces consacrées à la biodiversité. Les régions périphériques et de montagne avec une grande part de surfaces sur lesquelles la biodiversité est élevée bénéficient particulièrement de la rétribution pour l'entretien des paysages cultivés, car elle constitue une grande partie du

revenu. La tendance à long terme montre en outre une augmentation de l'intérêt pour la consommation de produits agricoles provenant d'une exploitation en harmonie avec la nature. La conservation et l'encouragement de la biodiversité prônés par l'Initiative biodiversité soutiennent en outre la production agricole de l'avenir.

L'Initiative biodiversité

- renforce la **protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine bâti** dans la Constitution fédérale,
- **préserve** ce qui est déjà protégé et **ménage** ce qui se trouve hors des objets protégés,
- garantit les **surfaces** et les **moyens** nécessaires pour la biodiversité.